

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Dell-bannit-les-exportations-de-dechets-IT-vers-les-PED,1729.html>

Dell bannit les exportations de déchets IT vers les PED

- Développement Durable en action -



Date de mise en ligne : mardi 19 mai 2009

**Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés**

Dans le cadre de sa nouvelle politique mondiale d'élimination responsable des déchets électroniques, Dell a annoncé hier à l'occasion d'une conférence téléphonique être le premier constructeur informatique à bannir l'exportation de matériels électroniques usagés vers les pays en voie de développement.

La politique de Dell sur l'élimination des déchets électroniques dépasse maintenant les exigences de la Convention de Bâle, qui proscrit l'exportation de certains de ces déchets selon leur composition physique ou chimique. En élargissant sa définition des déchets électroniques - y incluant les éléments et appareils ne fonctionnant plus, quelle qu'en soit la composition - **Dell souhaite participer à la suppression des décharges illicites de déchets électroniques dans les pays en développement.** Dell demande à cet effet que les équipements soient testés et certifiés comme étant « fonctionnels » avant toute exportation.

La politique de Dell sur l'élimination des déchets électroniques (disponible sur www.dell.com/recycling) souligne l'engagement pris par la compagnie d'éliminer de façon responsable tous les déchets électroniques issus de ses programmes mondiaux de reprise de matériels.

Dell y définit les déchets électroniques comme tout appareil ou élément défectueux, quelle que soit leur composition. Cela ne comprend pas : les matériaux considérés comme non-dangereux par la Convention de Bâle ; les équipements en état de marche non pas destinés à la destruction ou au recyclage, mais plutôt aux programmes de donation, à la réutilisation ou à la revente ; les éléments encore sous garantie retournés à leurs constructeurs ; les matériaux destinés à la fabrication et ne nécessitant pas de traitement ou d'étape de fabrication supplémentaire.

La nouvelle politique de Dell dispose également que : toutes les exportations et importations de déchets électroniques gérées par Dell et ses partenaires environnementaux agréés seront **conformes aux dispositions légales et aux traités commerciaux internationaux en vigueur** ; **Dell ne permet pas l'exportation, directe ou via des intermédiaires, de déchets électroniques** de pays développés (pays membres de l'OCDE ou de l'Union Européenne) vers les pays en développement (non-OCDE/UE) ; **aucun travail d'enfant** ou de prisonnier ne sera accepté dans le processus d'élimination des déchets électroniques ; tous les efforts possibles seront entrepris afin de contrôler les déchets électroniques et éviter leur enfouissement ou leur incinération (ex : audits réguliers suivis, au besoin, de sanctions - amendes et/ou rupture de contrat avec le partenaire).

Ces nouvelles mesures vont permettre aux déchets électroniques traités via la chaîne d'élimination de Dell d'être tracés jusqu'à leur élimination finale. Dell fera de plus un audit annuel des filières de recyclage et de revalorisation de ses partenaires afin de s'assurer de leur conformité avec la politique de Dell et les certifications de performances environnementales des partenaires.